

Ordre du jour	Synthèse des échanges
<p><b>Présentation des outils et des moyens à disposition des conseillers citoyens</b></p> <p>Je fais une remontée proximité</p> <p>via le numéro vert 0800 00 10 53</p> <p>democratielocale@bourgenbresse.fr</p> <p>Boîte présente lors des plénières</p>	<p><b>Comité Consultatif de Programmation des Travaux : Il concerne des projets d'aménagement.</b> Les 6 conseils citoyens disposent d'une enveloppe commune de 100 000€ pour des projets d'aménagement sur la ville. Chaque conseil citoyen travaille sur des projets d'aménagement pour son quartier. Deux référents par conseil sont désignés pour représenter le conseil lors des instances plénières de présentation des projets, de priorisation et d'arbitrage des aménagements.</p> <p><b>Fond de participation Habitant : Il concerne des projets collectifs favorisant la participation sur le quartier .</b> Les conseillers citoyens travaillent sur les objectifs et la mise en œuvre de leur projet. Un dossier d'appel à projet est à remplir pour permettre d'avoir un financement. Ensuite, le projet est présenté par les conseillers citoyens à la commission démocratie locale constituée de l'adjoint à la démocratie locale et des conseillers municipaux référents.</p> <p><b>Auto-saisine : Elle concerne un sujet sur lequel les conseillers citoyens ont travaillé et pour lequel ils demandent à la Ville une décision</b> Un courrier présentant le projet est adressé à l'adjoint à la démocratie locale via le co-animateur(trice) habitant(e) et élu(e). L'adjoint à la démocratie locale présente le projet en municipalité ; il est attribué au service référent qui fera un retour au conseil citoyen.</p>

## Organisation collective des conseils citoyen

Suite au questionnaire distribué lors de la première séance plénière, Il est décidé que les séances du conseil citoyen Gare Peloux Mail Citadelle se dérouleront **le lundi à 18h30**.

L'objectif est que le conseil citoyen définisse son organisation pour les trois prochaines années à venir, 3 thématiques ont été travaillées à l'aide d'un outil participatif « les enveloppes ». Une synthèse a été réalisée en regroupant les idées communes et ensuite validée par l'ensemble du groupe. Trois thématiques ont été traitées :

- Le rôle et la désignation du co-animateur(trice) habitant(e), du bureau et des référents(es) du Comité Consultatif de Programmation des Travaux
- Les sujets prioritaires à travailler et l'organisation pour le faire
- Les règles de fonctionnement du conseil citoyen

### Le rôle et la désignation du co-animateur(trice) habitant(e), du bureau et des référents(es)

	Rôle	Désignation
Co-animateur(trice) habitant(e)	Fait le lien avec les élus. Représente le conseil citoyen. Est modérateur lors des séances plénières dans la répartition de la parole. Compétences/qualités : disponibilité, sens de l'organisation.	Désigné sur la base du volontariat par vote pour un an.
Bureau	Prépare l'ordre du jour. Les membres sont référents des groupes de travail.	Composé de 6 membres dont le co-animateur(trice) habitant(e). Désignés sur la base du volontariat par vote pour un an (mandat tournant).
Référents du Comité Consultatif de Programmation des Travaux	Structurent le projet. Présentent le projet dans le cadre des instances.	Désignés sur la base du volontariat pour un an. Peuvent être membres du bureau.

### Les sujets prioritaires à travailler et l'organisation pour le faire

Sujets	Organisation
Aménagement (cadre de vie, circulation et vitesse)	Groupe de travail au sein du conseil avec un quartier test pour mettre en place les propositions.
Développement durable et gestion des déchets	Groupe de travail au sein du conseil citoyen avec un quartier test pour mettre en place les projets. Groupe de travail inter-conseil
Vivre ensemble (créer du lien)	Inter-conseil (pouvoir se rencontrer pour échanger sur les propositions faites par les autres conseils citoyens)

**Le sujet mode doux sera traité de façon transversale dans tous les groupes de travail**

## Les règles de fonctionnement du conseil citoyen

Synthèse des idées pour avancer	Respect/écoute	Assiduité
Présence d'un modérateur pour prise de parole Exposer les idées lors des réunions et non par mail Favoriser le travail en sous groupe Arguments factuels Intérêt général	Être à l'écoute Écoute et respect de l'autre Respect de la parole Partage/échange Patience/définir des durées pour les projets Savoir vivre ensemble, respect de l'idée des autres Savoir écouter les autres Pas de jugement	Assiduité/engagement : ne pas s'investir dans plein de projet. Mieux vaut s'investir dans un et aller jusqu'au bout. Assiduité aux réunions Ponctualité Créer un groupe « numérique » pour que l'info passe vite ainsi que les décisions Ceux qui sont absents plus de 3 fois sont remplacés.

- Lors de la séance plénière de septembre, le co-animateur(trice) habitant(e), les référents des groupes de travail et du Comité Consultatif de Programmation des Travaux seront désignés.
- Les volontaires pour devenir co-animateur(trice) habitant(e) devront en faire part au service démocratie locale avant la prochaine séance plénière.
- Un diagnostic en marchant est proposé pour mieux connaître les différents quartiers. Une proposition de date sera faite dans les prochaines semaines.

## L'actu du quartier

### Projets d'urbanisme et d'aménagement



Projet immobilier Eugène Dubois : une réunion de présentation du projet aura lieu le 20 juin.  
Création d'un espace petite enfance en remplacement de celui du Bastion : aménagement intérieur d'une aile de l'école Charles Jarrin. Le début des travaux est prévu pour septembre

2018 et une ouverture programmée pour septembre 2019.

### Travaux de voirie/proximité

Plateau sportif Lilas Vavres : Les villes de Bourg en Bresse et Saint Denis lès Bourg souhaitent réaménager cet espace. Leurs objectifs sont d'améliorer les liaisons entre les deux écoles, rendre ce lieu accessible au plus grand nombre en lui donnant une véritable identité « square », conserver l'utilisation du lieu par les enfants en le sécurisant. Les habitants ont été concertés sur ce sujet et une réunion de présentation du projet aura lieu jeudi 7 juin.



Rue du Petit Montholon : 2 enjeux importants se dégagent de ce projet : environnemental (nécessité de changer la conduite des eaux usées et de procéder au raccordement à conduite d'eau pluviale) et un enjeu autour du cadre de vie (usage et image de la rue en aménageant la voirie). Les travaux se dérouleront en deux phases :  
fin mars à fin juillet : conduites d'eau  
septembre à octobre : travaux de voirie.

Rue Largillière : Travaux de mise aux normes des réseaux humides et de réfection des trottoirs et de la chaussée. La circulation sera interdite du 19 au 22 juin avec une déviation

par l'avenue Baudin ou la rue Chintreuil.

Rue de l'Aubepin : Suite à la sollicitation des riverains par rapport à des problématiques de sécurité, la Ville a proposé de les rencontrer le vendredi 15 juin à 18h.

### Comité Consultatif de Programmation des Travaux

4 projets ont été déposés par le conseil citoyen Gare Peloux Mail Citadelle pour 2019. Les services ont fait de premiers retours sur les propositions :

- Rue Comte de la Teyssonnière : Limitation de la vitesse, sécurisation sortie de l'école.

*Réponse technique* : le service est en attente de précisions de la part des habitants car des dispositifs de sécurisation sont déjà en place avec notamment la présence d'un passage piéton surélevé.

- Avenue de Lyon : végétalisation de l'ancienne Brasserie

*Réponse technique* : Concerne le périmètre d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme) et la majorité du tènement n'appartient pas à la Ville ; les services ne sont pas favorables à l'aménagement d'un micro-espace provisoire.

- Rue du Docteur Roux : Sécurisation du passage piéton + éclairage

*Réponse technique* : le passage en luminaires LED est programmé pour 2019 ce qui augmentera la visibilité sans ajouter de l'éclairage.

Modification du trottoir avec création d'une avancée et déplacement d'une grille.

Coût : 4000€

- Parc de la Madeleine : Aménagement mobilier urbain

*Réponse technique* : Mise à l'étude. La Ville réfléchit sur la nécessité d'approfondir les propositions et d'élargir la concertation. Précisions à la rentrée

### Présentation des associations

Nom de l'association	Objet/finalité de l'association	Composition de l'association	Actualité/agenda	Coordonnées/site internet
Association le Plateau	Espace de vie sociale créé en 2006 dont l'objectif est le développement social et éducatif du quartier. Sa vocation est d'écouter les habitants et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets.	Composé d'habitants, de commerçants et de représentants d'associations.  17 membres au conseil d'administration 6 membres du bureau 4 salariés soit 2 équivalents Temps plein	<i>Événementiels:</i> * Bal populaire le 1er juillet au square des Quinconces de 17h à 22h * Pique nique et pétanque le 3 juillet au square des Quinconces. * La farfouille en septembre. <i>Action régulière:</i> Plateau Kfé tous les mardis après-midi, cet été il sera itinérant au parc de la Madeleine.	<a href="mailto:contact@asso-leplateau.fr">contact@asso-leplateau.fr</a> 04 74 21 92 06 <a href="http://www.leplateau.fr">www.leplateau.fr</a>
Comité EUGEN	Pour un Environnement et un Urbanisme Généreux Écologique et Naturel	25 membres	Projet de construction d'immeuble sur la rue Eugène Dubois Favoriser les modes doux :	

			Apaisement du trafic rue Eugène Dubois Liaison cyclable Bourg-St Denis Liaison écoles-centre social-Gare. Tout nouveau projet ou évolution du quartier côté Peloux du Pont de Lyon jusqu'à Terre des Fleurs.	
Association syndicale clos de l'Aubépin	Gestion des parties communes de Améliorer le lotissement	Petit lotissement entre la rue de Montholon et l'avenue de Lyon composé d'environ 40 logements	Contribution pour améliorer globalement le quartier (stationnement, circulation...) Visite de terrain avec la Mairie le 15 juin à 18h.	<a href="mailto:Asl.closdelaubepin@laposte.net">Asl.closdelaubepin@laposte.net</a>

#### Animation sur le quartier :



Projets d'animations hors les murs travaillés par l'équipe de la médiathèque Camus pendant les travaux et projet plus spécifique au quartier des Lilas « **Ramène ta chaise !** »

Ces animations ont pour objectif de maintenir une offre de services et d'animations en centre-ville et aux Lilas et de sortir des murs, aller au-devant des habitants, tester de nouvelles animations et entretenir, développer de nouveaux partenariats.

« Histoires de chaises » : des animations en pied d'immeuble les mercredis après-midi : histoires pour les enfants, contes, jeux, applis sur tablettes, magazines pour les parents etc.

Tout public mais surtout enfants et ados

« Histoires entre chien et loup » : le mercredi 25 juillet de 18h à 21h au Parc de la Madeleine, en partenariat avec l'Armoire à jeux et l'Association du plateau.

#### Le quartier Terres des Fleurs, un quartier prioritaire :

La politique de la Ville / le Contrat de Ville :

Dispositif qui concerne les quartiers Terre des Fleurs, Pont des Chèvres - Reyssouze, Dîmes et Croix Blanche.

Développement de nombreuses actions sur ces périmètres : habitat et renouvellement urbain, emploi et développement économique, éducation jeunesse, prévention de la délinquance, santé, vivre ensemble.

Quel place pour les conseillers citoyens ? : la possibilité de donner un avis sur les actions déposées dans le cadre d'une programmation annuelle.

Une formation sur le sujet sera organisée à l'automne 2018.

Le projet cité ci-dessus « Ramène ta chaise » a bénéficié d'un financement dans le cadre de la politique de la ville.

Calendrier

Prochaine séance plénière : Lundi 10 septembre à 18h30

## Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Raphaël DURET (co-animateur élu) et Leslie COBO-MOREL (service démocratie locale)
Conseillers citoyens	Fanny BONZOM, Cédric CHARDON, Laurent CHATELET (Agence Chatelet), Andréa CHIRIAC, Michèle COQUARD, Denis DUCARD, Jérôme FRIAUD, Chantal GRAND (association Le Plateau), Antoine HENRARD, Jean-Louis JOURNET, Alexandre LEBIHAN, Claude MARQUIS, Benjamin MICHEL, Nelly MIGNOT-ALIX, Pascale MINELLI, Michel MONTFORT (Amicale des donateurs de sang bénévoles), Johanna OLESZAK, Richard PEREZ (Associale Syndicale Clos de l'Aubepin), Arnaud PERRIN, Dominique PLANCHE, Laure PONTUS, Nathalie POURCHOUX (Espace de Vie Social le Plateau), Marylise PRUDHOMME, Camille RAUL, Véronique ROGER (Comité EUGEN), Michèle TRENTINI (association de Soutien aux Soins Palliatifs), Liliane VELON
Excusés	Pascal BARTASSOT, Marie-Hélène DAGUIER (Sentiers Amitiés), Jean-Jacques PAUGET, Marie-Claude ROUX, Annie SAVIDAN (Ludothèque), Yves SOLLIER, Marie-Eve TOTORO